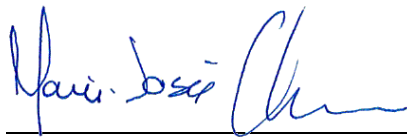


AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

Le rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2021 de la Ville de Lavaltrie sera déposé au conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 2 mai 2022, à 19 h, à l'église située au 1351, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et ce, conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Ville de Lavaltrie ce 12 avril 2022



Marie-Josée Charron
Greffière